



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE TURQUIE
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Lundi 2 février 2009

Chers Frères dans l'Épiscopat et dans le Sacerdoce,

Je suis heureux de vous recevoir ce matin, alors que vous accomplissez votre pèlerinage sur les tombeaux des Apôtres Pierre et Paul, signe éloquent de votre communion avec le Successeur de Pierre. Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Luigi Padovese, Vicaire Apostolique d'Anatolie, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. À travers votre présence, ce sont vos communautés aux multiples visages qui viennent aussi à la rencontre de l'Église de Rome, manifestant ainsi l'unité profonde qui les rassemble. À votre retour chez vous, saluez affectueusement en mon nom les prêtres, les religieux et les religieuses et tous les fidèles de vos diocèses. Dites-leur que le Pape, dans le souvenir toujours présent à son cœur de son pèlerinage en Turquie, demeure proche de chacun d'eux, de leurs préoccupations et de leurs espérances.

Votre visite, qui se déroule providentiellement en cette année consacrée à saint Paul, prend une importance particulière pour vous qui êtes les Pasteurs de l'Église catholique en Turquie, cette terre où est né l'Apôtre des Nations et où il a fondé plusieurs communautés. Comme je l'ai déclaré dans la Basilique où se trouve sa tombe, j'ai voulu promulguer cette année paulinienne « pour écouter et pour apprendre à présent de lui, qui est notre maître, 'la foi et la vérité', dans lesquelles sont enracinées les raisons de l'unité parmi les disciples du Christ » (Basilique Saint-Paul hors-les-Murs, 28 juin 2008). Je sais que dans votre pays, vous avez voulu donner un éclat particulier à cette année jubilaire et que de nombreux pèlerins visitent les lieux chers à la tradition chrétienne. Je souhaite que l'accès à ces lieux significatifs pour la foi chrétienne, ainsi que la célébration du culte, soient toujours mieux facilités aux pèlerins. Par ailleurs, je me réjouis vivement de la dimension œcuménique qui a été donnée à cette année paulinienne, manifestant ainsi

l'importance de cette initiative pour les autres Églises et communautés chrétiennes. Puisse cette année permettre de nouveaux progrès sur le chemin vers l'unité de tous les chrétiens !

L'existence de vos Églises locales, dans toute leur diversité, se situe dans le prolongement d'une riche histoire marquée par le développement des premières communautés chrétiennes. Tant de noms, si chers aux disciples du Christ, demeurent attachés à votre terre, depuis saint Jean, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne et tant d'autres illustres Pères de l'Église, sans oublier le concile d'Éphèse où la Vierge Marie fut proclamée « Théotokos ». Plus récemment, le Pape Benoît XV et le bienheureux Jean XXIII ont aussi marqué la vie de la nation et de l'Église en Turquie. Et je voudrais encore faire mémoire de tous les chrétiens, prêtres et laïcs, qui ont témoigné de la charité du Christ, parfois jusqu'au don suprême de leur vie, comme le Père Andrea Santoro. Que cette histoire prestigieuse soit pour vos communautés, dont je connais la vigueur de la foi et l'abnégation dans les épreuves, non seulement le souvenir d'un passé glorieux, mais un encouragement à poursuivre généreusement sur la voie tracée, en témoignant parmi leurs frères de l'amour de Dieu pour tout homme.

Chers Frères, les Conciles de Nicée et de Constantinople ont donné au Credo son expression définitive. Que ce soit pour vous et pour vos fidèles, une incitation pressante à approfondir la foi de l'Église et à vivre avec toujours plus d'ardeur de l'espérance qui en découle. Le peuple de Dieu trouvera un soutien efficace à sa foi et à son espérance dans une authentique communion ecclésiale. En effet, « l'Église est une communion structurée, qui se réalise dans la coordination des divers charismes, ministères et services, et est ordonnée à l'obtention du but commun qui est le salut » (*Pastores gregis*, n. 44), et les évêques sont les premiers responsables de la réalisation concrète de cette unité. La profonde communion qui doit régner entre eux, dans la diversité des rites, s'exprime notamment par une réelle fraternité et une collaboration mutuelle qui leur permet d'accomplir leur ministère dans un esprit collégial et de renforcer l'unité du Corps du Christ.

Cette unité trouve une source vitale dans la Parole de Dieu, dont le récent Synode des Évêques a remis en lumière l'importance dans la vie et dans la mission de l'Église. Je vous invite donc à former les fidèles de vos diocèses, afin que la sainte Écriture ne soit pas une Parole du passé, mais qu'elle éclaire leur existence et leur ouvre un authentique accès à Dieu. Dans ce contexte, il m'est agréable de rappeler que la méditation de la Parole de Dieu par le Patriarche œcuménique de Constantinople, Bartholomeos Ier, a été un moment important de cette Assemblée synodale.

Permettez-moi aussi de saluer les prêtres et les religieux qui collaborent avec vous pour l'annonce de l'Évangile. Venant pour un grand nombre d'autres pays, leur tâche est souvent éprouvante. Je les encourage à être toujours mieux insérés dans les réalités de vos Églises locales, afin de pouvoir donner à tous les membres de la communauté catholique l'attention pastorale nécessaire, sans oublier les personnes les plus faibles et les plus isolées. Le petit nombre de prêtres, souvent insuffisant pour l'étendue du travail, ne peut que vous inciter à développer une vigoureuse pastorale des vocations.

La pastorale des jeunes est l'une de vos préoccupations majeures. Il est en effet important qu'ils puissent acquérir une formation chrétienne qui les aide à consolider leur foi et à la vivre dans un contexte souvent difficile. Dans la même perspective, la formation des laïcs doit aussi leur permettre d'assumer avec compétence et efficacité les responsabilités qui leur sont demandées au sein de l'Église.

La communauté chrétienne de votre pays vit dans une nation régie par une Constitution qui affirme la laïcité de l'État, mais dont la plus grande partie des habitants est musulmane. Il est donc très important que chrétiens et musulmans puissent s'engager ensemble pour l'homme, pour la vie, ainsi que pour la paix et la justice. Par ailleurs, la distinction entre la sphère civile et la sphère religieuse est certainement une valeur qui doit être protégée. Toutefois, dans ce cadre, il revient à l'État d'assurer de manière effective aux citoyens et aux communautés religieuses la liberté de culte et la liberté religieuse, rendant inacceptable toute violence à l'égard des croyants, quelle qu'en soit la religion. Dans ce contexte, je connais votre désir et votre disponibilité pour un dialogue sincère avec les Autorités, afin de trouver une solution aux différents problèmes qui se posent à vos communautés, dont celui de la reconnaissance juridique de l'Église catholique et de ses biens. Une telle reconnaissance ne peut qu'avoir des conséquences positives pour tous. Il est à souhaiter que des contacts permanents puissent être établis, par exemple par l'intermédiaire d'une Commission bilatérale, pour étudier les questions qui ne sont pas encore résolues.

Chers Frères, au terme de notre rencontre, je voudrais vous redire ces paroles d'espérance adressées aux Églises d'Éphèse et de Smyrne dans le livre de l'Apocalypse : « Tu ne manques pas de persévérance, car tu as beaucoup supporté pour mon nom, sans jamais te lasser. ... Sois sans aucune crainte pour ce que tu va souffrir. ... Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de la vie », (Ap. 2, 3.10). Que l'intercession de saint Paul et de la Théotokos, vous donne de vivre dans cette espérance qui nous vient du Christ Ressuscité et vivant parmi nous. De grand cœur, je vous adresse une affectueuse Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, et à tous les fidèles de vos diocèses.